

Agir pour les hirondelles en Côtes-d'Armor

L'Hirondelle de fenêtre se reconnaît à sa queue fourchue, son dos noir-bleuté et son ventre et croupion blancs. On l'aperçoit souvent en vol, poursuivant des insectes au dessus de nos habitations. Cette espèce est aujourd'hui très dépendante de l'homme car comme son nom l'indique, elle installe son nid majoritairement sur des bâtiments. Bien qu'emblématiques dans la culture populaire (les hirondelles annonçant le printemps, auxiliaires du jardinier...) ces oiseaux souffrent aussi d'une mauvaise réputation, principalement à cause des fientes sur les murs, et les nids sont parfois détruits. A l'échelle nationale, l'Hirondelle de fenêtre est en fort déclin, les populations ayant chutées de 33% en 10 ans (2005-2015). En cause, la disparition des insectes constituant leur régime alimentaire, la perte d'habitat sur les zones de reproduction comme d'hivernage, la raréfaction des supports disponibles pour les nids (façades granuleuses, avec des aspérités), le manque de boue pour construire les nids dû aux sécheresses...

Tout comme les autres espèces d'hirondelles et de martinets, les Hirondelles de fenêtre sont protégées. La destruction des individus ou des nids, même non-occupés, est interdite par la loi et passible de sanctions. Chacun peut, de chez soi, agir pour les conserver, la règle de base étant d'éviter leur dérangement : laisser les hirondelles faire leur nid, ne pas effectuer de travaux de façade entre avril et septembre. De plus, une multitude d'aménagements permet de les accueillir sereinement : installer une planchette sous le nid pour réduire la nuisance liée aux fientes ; poser un support en bois, voire un nichoir artificiel, pour les inciter à établir leurs quartiers ; ou encore créer un « bac à boue » pour les aider à construire leur nid.

Le GEOCA (Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes-d'Armor) lance pour la seconde année l'opération « Agir pour les hirondelles » dans le département des Côtes-d'Armor pour revaloriser les hirondelles auprès de nos concitoyens. Pour cela, une **plaquette** a été éditée, permettant d'apprendre à connaître, recenser, et accueillir les hirondelles. Une feuille de comptage est intégrée à la plaquette pour nous transmettre les éventuelles observations de nids. Les données récoltées permettront d'établir un bilan sur la répartition et l'abondance des hirondelles dans le département.

Toute personne intéressée est donc invitée à télécharger la plaquette sur www.geoca.fr. Pour transmettre votre feuille de comptage, ou tout renseignement complémentaire, écrire à enquetes-geoca@orange.fr.

GEOCA – Groupe d'Etudes Ornithologiques des Côtes-d'Armor

18 C rue du Sabot
22440 Ploufragan
02 96 60 83 75
contact-geoca@orange.fr
www.geoca.fr

